

# SPRL FABIEN DEVILLERS

Rue de la Vecquée 170 BE 4100 SERAING

Tél: 04.388.12.94

Fax:

E-mail: info@certigreen.be



SERAING , le 10-02-2017 Numéro : FA1700134

Code client	4563
Date d'échéance	10-02-2017
Mode de règlement	
Date de livraison	10-02-2017

Madame BLAVIER Cécile Rue des Bas Sarts, 160

4100 Seraing Belgique

TVA: N.A. N° Entreprise:

Code article	Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
AR0001	Dois pour la certification énergétique PEB d'un bâtiment situé rue des Bas Sarts n°160 à Seraing	1,00	265,00	265,00	21,00
AR00051	Moitié du montant de la facture facturé à Monsieur Nellissen Jean-Charles	1,00	-132,50	-132,50	21,00

#### Récapitulatif des factures d'acomptes

Date	Référence	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
10-02-2017	FD00317	132,50	27,83	160,33
	Total	132,50	27,83	160,33

Taux	Base	Montant	Mt payé	Solde TVA
21,00	132,50	27,83	27,83	

Total HT	132,50
Total TVA	27,83
Total TTC	160,33
Acompte	160,33
Net à payer	<b>0,00 €</b>

### Conditions générales de vente

- 1. Nos factures sont payables à la date d'échéance suivant le délai repris dans le mode de règlement.
- 2. Toute réclamation sur le montant doit intervenir par écrit dans les huit jours à dater de l'envoi de celle-ci. A défaut, la facture sera considérée comme acceptée.
- 3. Toute facture non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise à demeure, à un intérêt de 12 % l'an et à une indemnité forfaitaire de 18 % avec un minimum de 50€.
- 4. En cas de litige, les Tribunaux de Liège seront compétents.



# SPRL FABIEN DEVILLERS

Rue de la Vecquée 170 BE 4100 SERAING

Tél: 04.388.12.94

Fax:

E-mail: info@certigreen.be



SERAING , le 10-02-2017 Numéro : FA1700135

Code client	4563B
Date d'échéance	10-02-2017
Mode de règlement	
Date de livraison	10-02-2017

Monsieur NELLISSEN Jean-Charles Rue Marie-Louise, 4

4910 Theux Belgique

TVA: N.A. N° Entreprise:

Code article	Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
AR0001	Dois pour la certification énergétique PEB d'un bâtiment situé rue des Bas Sarts n°160 à Seraing	1,00	265,00	265,00	21,00
AR00051	Moitié du montant facturé à Madame Blavier Cécile	1,00	-132,50	-132,50	21,00
AR0000	Dès réception de votre virement sur notre compte bancaire (IBAN: BE68-2400-8384-9834) ou preuve de paiement,nous ferons parvenir votre certificat à l'Agence BR Immobilier à Seraing. Pour rappel votre certificat est obligatoire pour la signature de votre compromis de vente ou de votre bail. Communication virement: FA1700135 NELLISSEN				

Taux	Base	Montant
21,00	132,50	27,83

Total HT	132,50
Total TVA	27,83
Total TTC	160,33
Acompte	0,00
Net à payer	<b>160,33 €</b>

### Conditions générales de vente

- 1. Nos factures sont payables à la date d'échéance suivant le délai repris dans le mode de règlement.
- 2. Toute réclamation sur le montant doit intervenir par écrit dans les huit jours à dater de l'envoi de celle-ci. A défaut, la facture sera considérée comme acceptée.
- 3. Toute facture non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise à demeure, à un intérêt de 12 % l'an et à une indemnité forfaitaire de 18 % avec un minimum de 50€.
- 4. En cas de litige, les Tribunaux de Liège seront compétents.